

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de l'assemblée de conseil ordinaire tenue le 6 février 2017 à 19h au bureau municipal situé au 1362, rte 148 Campbells Bay, Québec.

Présences : la mairesse Colleen Larivière et les conseillers Denis Dubeau, Donald Graveline, Émile Morin, Joe Belanger et Terry Racine.

Le conseiller Ken O'Leary a motivé son absence.

La directrice générale par intérim Julie Bertrand et présente.

Le quorum constaté, la mairesse Colleen Larivière ouvrent l'assemblée.

2017-02-23

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 6 février 2017 tel que présenté.

Adoptée

2017-02-24

Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 9 janvier 2017 tel que présenté.

Adoptée

URBANISME

Rapport d'inspecteur municipal

2017-02-25

Il est proposé par Denis Dubeau et a résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de l'inspecteur municipal tel que présenté et d'autoriser les frais de déplacement.

Adoptée

Approbation des plans de lotissement

2017-02-26

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de lotissement de Robert Richmond Crawford pour les lots n ° 6040823 et 6040824 soumis par Michel Fortin tel qu'il est référé dans ses minutes no 27755 en date du 3 janvier 2017.

Adoptée

CHEMINS

Achat de sable d'hiver

2017-02-27

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver l'achat de 500 Tm de sable d'hiver. Cette dépense est autorisée du poste budgétaire «sable d'hiver» du budget provisoire 2017.

Adoptée

Achat d'abat poussière

2017-02-28

Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'approuver l'achat de 77 000 litres de calcium liquide provenant de Multi-Route. Cette dépense de 21 483,00 \$ plus taxes est autorisée du poste budgétaire «calcium» du budget provisoire 2017.

Adoptée

FINANCES

- 2017-02-29** **Paiements des comptes à payer**
Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes à payer (à l'exclusion de la facture n ° 444 de Connexion Fibre Picanoc pour le montant de 3163,31 \$) et d'accepter les paiements de factures effectués avant cette assemblée.
Adoptée
- Comptes mensuels**
Comptes réglés avant l'assemblée : 2764.58\$
Comptes à payer : 25871.37\$
Total des comptes : 28635.95 \$
- Certificat de disponibilité**
Je, Julie Bertrand, Directrice générale par intérim de la municipalité de Litchfield, certifie par la présente qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour régler les comptes à payer approuvés de 28635.95\$ pour le mois du février 2017.
Signé : _____ Date : _____
Julie Bertrand, Directrice générale
- 2017-02-30** **Renouvellement du contrat d'inspecteur municipal**
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de travail de l'inspecteur municipal pour l'année 2017.
Adoptée
- 2017-02-31** **Modification de la politique des employés**
Il est proposé par Denis Dubeau et a résolu à l'unanimité de modifier le montant relatif au remboursement des frais de déplacement de \$0,47 / km à \$0,50 / km.
Adoptée
- 2017-02-32** **Formation pour l'inspecteur municipal**
Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'approuver une formation pour M. Carle les 22 et 23 mars 2017. Cette dépense doit être partagée avec la municipalité de l'île du Grand Calumet correspondant à un partage des coûts de 3 / 5 payé par la municipalité de l'île du Grand Calumet et de 2/5 payé par la municipalité de Litchfield. Cette dépense d'environ 500,00 \$ plus taxes est autorisée du poste budgétaire «inspecteur municipal - formation» du budget provisoire 2017.
Adoptée
- 2017-02-33** **Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge 2017, 2018 et 2019**
Il est proposé par Émile Morin et a résolu à l'unanimité que la municipalité renouvelle l'entente de service avec la Croix-Rouge pour les années 2017,2018 et 2019. Cette dépense de 160,00 \$ en 2017 est autorisée du poste budgétaire «dons et gestes de bonne volonté» du budget provisoire 2017.
Adoptée

- 2017-02-34** **Appel d'offres no 2017-01-13 - fourniture d'un nouveau camion municipal ½ tonne**
Considérant que la municipalité a lancé un appel d'offres, résolution no 2017-01-13, pour la fourniture d'un nouveau camion municipal ½ tonne; Attendu que la municipalité a lancé l'appel d'offres d'auprès trois fournisseurs;
Attendu que la municipalité a reçu trois appels d'offres suivants :
Shawville Ford offre no 1 \$43,534.14
Shawville Ford offre no 2 \$40 809, 23
Mack Mackenzie Motors \$46 522, 30
Alors,
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'accepter l'appel d'offres n ° 1 de Shawville Ford pour un montant de 43 534,14 \$ (taxes incluses). Cette dépense est autorisée du poste budgétaire "nouveau camion ½ tonne" du budget provisoire 2017.
Adoptée
- 2017-02-35** **Offre de service - inspection structurelle pour le projet de rénovation du garage municipal.**
Attendu que la municipalité a demandé une offre de service de la firme d'ingénierie WSP afin de fournir une inspection structurelle initiale pour le garage municipal;
Attendu que WSP a soumis une offre de service au montant de 2500 \$ plus taxes:
Alors,
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver l'offre de service de WSP et d'autoriser une dépense de 2500 \$ plus taxes. Cette dépense est autorisée des fonds du programme TECQ.
Adoptée
- 2017-02-36** **Autorisation de paiement de crédit taxes foncières**
Attendu que le service d'évaluation de la MRC Pontiac a réévalué les immeubles appartenant au matricule n ° 0178-94-4284 pour l'année 2015;
Attendu que cette réévaluation n'a pas été faite dans la période qui leur a permis de traiter le crédit au niveau de la MRC;
Attendu que le contribuable a droit à ce crédit;
Donc,
Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 263,49 \$ correspondant à un crédit de taxes foncières – matricule no 0178-94-4284. Ce montant est autorisé du «fonds général» du budget provisoire 2017.
Adoptée

2017-02-37 Publicité à l' aréna du Fort-Coulonge
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente de publicité à l'aréna du Fort-Coulonge pour l'année 2017. Une dépense de 114,98 \$ est autorisée du poste budgétaire «publicité» du budget provisoire 2017.
Adoptée

2017-02-38 Règlement municipal 2017-024 - Assurance collective FQM
ATTENDU QUE la municipalité a adopté le règlement municipal 2017-024 concernant la fourniture d'une assurance collective pour les employés;
Attendu que la municipalité a reçu une offre de couverture de la FQM;
Attendu que les employés ont accepté la couverture;
Attendu que le montant payable par la municipalité est de 11 000.29\$ (taxes incluses) pour 2017;
Donc,
Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'autoriser l'exécution du programme d'assurance collective conformément au règlement municipal 2017-024 pour les employés et au contrat du directeur général. Les dépenses de 11000,29 \$ sont autorisées par l'élément budgétaire "Assurances collectives" du budget provisoire de 2017.
Adoptée

2017-02-39 Transfert de fonds budgétaires
Il est proposé par Donald Graveline et a résolu à l'unanimité de transférer 5000 \$ du poste budgétaire "assurance collective" et de 5000 \$ du poste budgétaire "nouveau camion ½ tonne" au poste "Réparations et entretien halte".
Adoptée

2017-02-40 Comité de Loisir Litchfield
Attendu que la municipalité soutient la création d'un comité de loisir de Litchfield;
Attendu que le Comité de Loisir Litchfield a présenté une proposition formelle et un plan pour la construction et l'installation d'un parc aquatique à la Halte municipale;
Attendu que le Comité de Loisir Litchfield a présenté une demande pour recueillir des fonds pour la construction d'un parc aquatique à la Halte municipale;
Attendu que le comité de loisirs de Litchfield a accepté par écrit de fournir le main-d'œuvre, matériaux et fonds pour la construction et l'installation du parc aquatique;
Attendu que le Comité de Loisir Litchfield a demandé à la Municipalité d'acheter le kit du parc aquatique;

Attendu que la municipalité est propriétaire de la Halte routière;
Attendu que la municipalité désire conclure une entente avec le comité de loisir de Lichfield;

Alors,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver: la proposition de projet présenté par le Comité de Loisir Litchfield, les événements de collecte de fonds et l'installation du parc aquatique sur le terrain municipal. La municipalité accepte également d'acheter le kit du parc aquatique au prix de 15 000 \$. Cette dépense est autorisée du poste budgétaire «réparation et entretien halte» du budget provisoire 2017.

Adoptée

SÉCURITÉ

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L' ANNÉE 5 du PLAN DE COUVERTURE DE LA SÉCURITÉ D'INCENDIE

2017-02-41

ATTENDU QUE le rapport annuel pour l'année 5 du plan de couverture de sécurité incendie a été préparé par la municipalité en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

ATTENDU QUE ce rapport doit être envoyé au Pontiac MRC;

ATTENDU QUE le plan de protection contre les incendies de la Pontiac MRC s'est terminé le 9 octobre 2016 et, en tant que tel, a été dans son sixième anniversaire depuis lors et qu'il devra être révisé conformément à l'article 29 de la Loi susmentionnée,

ATTENDU QUE pendant la période de transition commençant le 10 octobre 2016 et jusqu'à la publication d'un avis indiquant la date d'entrée en vigueur du plan révisé, les municipalités doivent continuer les procédures pour conserver l'exemption de responsabilité prévue à l'article 47 de la Acte.

Donc,

Il est proposé par Joe Belanger et résolu d'adopter le rapport annuel pour l'année 5 du plan de protection contre l'incendie et de transmettre ce rapport au Pontiac MRC.

Adoptée

Rapport de présence du FSS pour 2016

2017-02-42

ATTENDU QUE le rapport de présence pour 2016 a été déposé lors de la réunion ordinaire du conseil le 10 janvier 2017;

ATTENDU QUE les comités de sécurité publique / incendie des municipalités de Campbell's Bay et de Litchfield se sont réunis pour discuter et étudier le rapport de présence;

ATTENDU QUE l'article 5.5.2.3 du plan d'action pour la protection contre l'incendie stipule que l'efficacité d'une réponse dépend du niveau de préparation du personnel appelé à combattre les incendies, donc un FSS

Est tenue de fournir, au moins une fois par mois, la formation de ses membres;

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie de la municipalité de Campbell's Bay et Litchfield offre au moins une séance d'entraînement par mois ainsi que les possibilités de reprise de formation au cours de l'année;

ATTENDU QUE, selon le rapport de présence pour l'année 2016 déposé au conseil par le directeur des services de sécurité incendie lors de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 10 janvier 2010, tous les pompiers n'ont pas respecté le montant requis de la formation pour 2016; un total de 12 pratiques;

ATTENDU QUE le comité de sécurité publique / incendie a fait une recommandation au conseil;

Donc,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité que le directeur de la FSS informe les pompiers qui n'ont pas rencontré le nombre requis de sessions de formation pour 2016, de se désengager temporairement des feux de combat jusqu'à ce que les 12 pratiques soient respectées.

Adoptée

Rémunération des sessions de formation du FSS

2017-02-43

ATTENDU QUE le conseil a résolu par résolution numéro 024-02-16 et 108-05-16 qu'un montant maximal de 2 heures par session de formation, jusqu'à un maximum de 12 par an, soit versé à tous les pompiers participants;

Donc,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'autoriser les frais de 9 223,20 \$ pour la rémunération des sessions de formation mensuelles du 2016 pour le FSS de Campbell's Bay et Litchfield. La dépense est autorisée à partir de l'élément budgétaire « Frais d'incendie partagé - formation et rémunération » du budget provisoire 2017. Il est également résolu que la municipalité de Litchfield soit d'accord avec cette résolution puisque le coût est également partagé.

Adoptée

PARTICIPATION MUNICIPALE À L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR L'INTÉGRATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ AU FEU SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC PONTIAC

2017-02-44

ATTENDU QUE, au cours des dernières années, les services de sécurité incendie ont fait face à des défis croissants;

ATTENDU QUE les risques liés aux interventions sont de plus en plus complexes;

ATTENDU QUE les besoins croissants en matière de formation des pompiers;

ATTENDU QU'il est très difficile de recruter et de retenir les pompiers volontaires;

ATTENDU QU'il était nécessaire d'envisager la possibilité d'intégrer des installations, des infrastructures, des services ou des activités municipaux pour mieux répondre au nouveau plan de protection contre les incendies et aux défis des zones rurales telles que le vieillissement de la population, la baisse du nombre de résidents, etc;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac est prête à mener une étude sur la faisabilité de l'intégration des services de sécurité incendie;
ATTENDU QUE MAMOT a créé un programme d'aide financière pour permettre aux MRC et aux municipalités d'effectuer cette étude au taux de 50% des coûts éligibles pour un montant maximal de 35 000 \$;
ATTENDU QUE cette étude n'entraînera aucun coût supplémentaire pour la municipalité;

Donc,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de confirmer la participation de la municipalité de Litchfield à l'étude de faisabilité de la MRC Pontiac sur l'intégration des ressources du service de sécurité incendie.

Il est également décidé d'autoriser la MRC Pontiac de procéder à la procédure de demande d'aide financière avec le MAMOT.

Adoptée

Priorités SQ 2017

2017-02-45

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de demander à la SQ de maintenir les priorités municipales tels que la surveillance des VTT à la Halte routière et d'inclure également la surveillance au quai municipal à Vinton.

Adoptée

DIVERS

Stationnement - Hôpital de Shawville

2017-02-46

Attendu que le Système intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), au 1er mars 2017, facturera des frais de stationnement dans tous ses établissements de santé, y compris l'hôpital Pontiac situé à Shawville;

Attendu que les patients et leurs familles, ainsi que les employés des hôpitaux devront payer pour cela;

Attendu que l'hôpital de Shawville n'est pas desservi par les transports publics;

Attendu que cet effet de cette mesure rendra plus difficile l'accès aux soins de santé dans la région de l'Outaouais;

Attendu que l'hôpital Pontiac dessert une partie de la population de la municipalité de Litchfield;

Donc,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Litchfield exprime sa grande déception à l'égard de l'imposition de frais de stationnement à l'Hôpital Shawville et demande à la CISSSO de renoncer à l'imposition de frais de stationnement à l'hôpital Pontiac.

Adoptée

PAARRM

2017-02-47

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses d'un montant de 153 174.60 \$ pour les travaux effectués sur les routes municipales conformément aux exigences de la subvention PAARRM 2016.

Adoptée

SERVICES D'URBANISME - Règlement municipal 227-2016 de MRC

2017-02-48

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'engager WSP, l'urbaniste Stéphane Dore, pour compléter l'intégration du règlement 226-2016 de la MRC dans les règlements d'urbanisme de la municipalité. Cette dépense d'un maximum de 9000 \$ + taxes (y , compris la traduction) est autorisée à partir du poste budgétaire «Révision du règlement» du budget provisoire 2017. Il est également résolu de transférer le montant de 9000,00 \$ plus taxes du surplus municipal accumulé au poste budgétaire «révision de règlement» du budget provisoire 2017.

Adoptée

Correspondances

Il est noter que les correspondances sont lues et discuter avec les membres du conseil.

2017-02-49

Lever de la séance

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20hr45.

Adoptée

Signé à : Litchfield

Date : _____

Colleen Larivière
La Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale